

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 6 septembre 2023, à 18 h, par visioconférence

#### Sont présents :

Mme Marie-Ève Baron, personnel enseignant  
M. Benoit Dicaire, membre parent d'étudiant  
M. Stéphane Dion, membre parent d'étudiant  
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant  
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration  
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep  
M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire  
M. Janick Morin, personnel enseignant  
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)  
Mme Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep  
Mme Yekta Shabani, étudiante du secteur technique de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)  
M. Charles Vincent, secteur universitaire  
Mme Elise Violletti, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie (CRPMT)

#### Sont absents :

M. Francis Archambault, étudiant secteur technique  
Mme Marlène Couture, personnel de soutien  
Mme Chantal Bélanger, diplômée secteur technique  
Mme Julie Loslier, secteur socio-économique  
M. Patrick Monarque, secteur des activités économiques  
M. Eric Trudeau, secteur des activités économiques

#### Sont invités :

Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles  
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements à la Direction des ressources financières  
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières  
Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 02.

M. Jean-Paul Gagné souhaite la bienvenue aux trois nouveaux membres qui ont été nommés au cours de l'été 2023 : Mme Violletti, M. Dicaire et M. Dion. Un tour de table est effectué pour que tous les membres du conseil d'administration se présentent.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Projet d'ordre du jour

	<b>Points</b>
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Adoption de bons de commande	Décisions
2.1. Projet L210401 - Réaménagement des laboratoires de sciences – Phase 2 Invités : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon	
2.2. Remplacement sous-station électrique – Aile A Invités : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon	
3. Prolongement – Autorisation d'emprunt – Projet d'acquisition d'un banc d'essai – Moteur hybride Invité : M. Louis-Philippe Gagnon	Décision
4. Levée de la séance	Décision

### 23-CA-75 Adoption de l'ordre du jour de la réunion

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Charles Vincent, appuyé par M. Frédéric Lefebvre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 6 septembre 2023 tel qu'il est déposé.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 2. ADOPTION DE BONS DE COMMANDE

### 2.1. RÉAMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE SCIENCES – PHASE 2 (PROJET L210401)

Dans le cadre de l'augmentation annoncée du nombre d'étudiants au cours des prochaines années, il est nécessaire de pourvoir le campus de Longueuil de laboratoires supplémentaires en sciences pour les disciplines de physique, chimie et biologie. De plus, les projections faites par le service de l'organisation scolaire concluent que ces laboratoires supplémentaires sont requis au plus tard pour la rentrée scolaire 2024.

Étant donné l'importance des superficies touchées par l'ajout de ces laboratoires et des aires de préparation requises, et dans le but de limiter l'impact des travaux sur l'enseignement, il a été convenu que le projet serait découpé en 2 phases de réalisation. La première phase, réalisée à l'été 2023, a permis d'ajouter 2 laboratoires et une salle de préparation pour la discipline biologie. La seconde phase des travaux permettra d'ajouter un laboratoire de chimie et un laboratoire de physique. Les aires de préparation seront revues et agrandies pour tenir compte du plus grand nombre de laboratoire aménagés.

Cette seconde phase, est d'une importance telle en matière de superficie touchée et de mobilier spécialisé à intégrer que les travaux doivent se réaliser sur 7 mois. La Direction des études, via le service des programmes et du service de l'organisation scolaire, a pris des mesures particulières relativement à la programmation des locaux afin de permettre au chantier de débiter en janvier 2024. Pour que les travaux puissent débiter à cette date, un appel d'offres public a été publié dès cet été et le contrat de construction doit être conclu dans les meilleurs délais.

Le montant est prévu au budget d'investissement 2023-2024 et le cégep a reçu, le 2 juin 2023, la confirmation du financement complet par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) des deux phases de réalisation par le biais d'une allocation spécifique au montant de 6 560 056 \$.

### **23-CA-76 RÉAMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE SCIENCES – PHASE 2 (PROJET L210401)**

**ATTENDU** l'augmentation annoncée du nombre d'étudiants au campus de Longueuil;

**ATTENDU** le besoin en laboratoires de sciences supplémentaires pour la rentrée 2024;

**ATTENDU** que les travaux de réaménagement sont planifiés sur 2 phases ;

**ATTENDU** que le montant est prévu au budget d'investissement 2023-2024, approuvé par le Conseil d'administration le 14 juin 2023;

**ATTENDU** l'octroi d'une allocation spécifique du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) permettant de financer entièrement le projet;

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

**ATTENDU** le résultat de l'appel d'offres APL00013879;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Mme Marie-Ève Baron, appuyée par Mme Elise Violletti, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Senterre Entrepreneur général inc. pour l'exécution du contrat du projet de Réaménagement des laboratoires de sciences phase 2 au montant de 3 189 999,99 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 3 338 524,70 \$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **2.1 REMPLACEMENT SOUS-STATION ÉLECTRIQUE – AILE A**

Les travaux de ce projet auront lieu majoritairement dans la salle électrique qui fut la première entrée électrique du campus en 1954. Lors de la construction des ailes D, E et F au début des années 1970, elle fut déclassée d'entrée principale pour devenir une sous-station alors qu'une nouvelle entrée principale prenait place au sous-sol de F. Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles, précise que ce projet est important pour le projet majeur du Pavillon de la santé.

Dans le cadre des audits immobiliers menés au Cégep, les équipements de cette salle électrique apparaissent comme ayant dépassé leur durée de vie utile. Différents tests et essais thermographiques sont venus confirmer le niveau de vétusté. Ainsi, ils doivent être remplacés, de même qu'une importante part de la filerie alimentant les étages. Puisque les composantes électriques tels les panneaux, transformateurs et autres sectionneurs ont de longs délais de livraison, un appel d'offres a été préparé et publié cet été afin de recevoir des soumissions d'entrepreneurs en vue d'un chantier à se tenir à l'été 2024. Les travaux dureront 7 semaines, et une part de ceux-ci se réaliseront en condition d'amiante.

Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon répondent aux questions des membres et apportent des précisions sur les sujets suivants : l'impact d'une augmentation potentielle des coûts, le fonctionnement du processus d'analyse des soumissions, le choix de certains entrepreneurs de ne pas soumissionner.

### **23-CA-77 REMPLACEMENT SOUS-STATION ÉLECTRIQUE – AILE A**

**ATTENDU** la vétusté de la première salle électrique du campus de Longueuil;

**ATTENDU** que le montant est prévu au budget d'investissement 2023-2024;

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

**ATTENDU** le résultat de l'appel d'offres APL00013743;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Seguin Morris Inc. pour l'exécution du contrat de Remplacement de la sous-station électrique Aile A au montant de 625 825,16 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 654 963,25 \$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **3. PROLONGATION D'UNE AUTORISATION D'EMPRUNT POUR LE PROJET D'ACQUISITION D'UN BANC D'ESSAI MOTEUR HYBRIDE**

L'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) du cégep Édouard-Montpetit, en étroite collaboration avec le Centre technologique en aérospatiale (CTA), réalise la construction d'une infrastructure et l'acquisition d'équipements constituant un banc d'essai pour le développement, la qualification et les tests requis pour la nouvelle génération de moteur hybride. Cette installation sera le premier banc d'essai modulaire au Canada pour le domaine de la motorisation hybride en aéronautique. Il s'agit d'un projet démarré en 2022-2023 et qui a été présenté au conseil d'administration à plusieurs occasions.

Les partenaires gouvernementaux (Développement économique Canada) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation, de même que les autres partenaires du projet (Pratt & Whitney Canada, CEL Aerospace, ÉNA et CTA) contribuent au financement du projet.

Le 30 novembre 2022, le conseil d'administration du Cégep a adopté une résolution permettant l'obtention des autorisations requises du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour contracter un emprunt temporaire auprès de l'institution financière du Cégep d'au plus 6 012 000 \$ pour la portion des achats financés par l'Agence de développement économique du Canada, d'une durée maximale de 10 mois.

Par suite de l'autorisation du MES, le Cégep a contracté l'emprunt auprès de son institution financière. Cependant, l'échéancier des travaux a été revu depuis et la durée maximale initiale de 10 mois, qui se termine le 30 septembre 2023, ne sera pas suffisante pour assurer le financement des travaux pendant le projet.

Il est donc nécessaire d'obtenir une résolution du conseil d'administration du Cégep permettant de prolonger l'obtention des autorisations requises du MES pour l'emprunt temporaire auprès de l'institution financière pour une durée additionnelle de 12 mois, jusqu'au 30 septembre 2024.

### **23-CA-78 PROLONGATION D'UNE AUTORISATION D'EMPRUNT POUR LE PROJET D'ACQUISITION D'UN BANC D'ESSAI MOTEUR HYBRIDE**

**ATTENDU** que le projet de banc d'essai pour le développement de moteur thermique, hybride et électrique pour le secteur aérospatial aura des retombées importantes et stratégiques pour la formation, la recherche et le développement et la croissance de l'industrie aérospatiale canadienne;

**ATTENDU** l'entente de contribution intervenue entre le Cégep, le CTA et l'Agence de développement économique du Canada pour un montant de 6 012 823 \$;

**ATTENDU** la *Loi sur l'administration financière*;

**ATTENDU** la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui autorise les emprunts par le Cégep;

**ATTENDU** l'emprunt temporaire contracté auprès de l'institution financière du Cégep d'au plus 6 012 000 \$ pour la portion des achats financés par l'Agence de développement économique du Canada, d'une durée maximale de 10 mois, pour le projet « Acquisition d'équipements constituant un banc d'essai moteur modulaire et mobile et construction des infrastructures connexes »;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**M. Charles Vincent, dûment appuyé par M. Frédéric Lefebvre, propose à l'assemblée d'obtenir les autorisations requises du ministère de l'Enseignement supérieur pour prolonger l'emprunt temporaire auprès de notre institution financière d'au plus 6 012 000 \$ pour la portion des achats financés par l'Agence de développement économique du Canada, pour une durée additionnelle de 12 mois pour le projet « Acquisition d'équipements constituant un banc d'essai moteur modulaire et mobile et construction des infrastructures connexes ».**

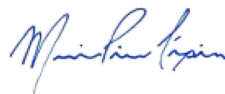
**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Frédéric Lefebvre, appuyé par M. Benoit Dicaire, et unanimement résolu de lever la séance à 18 h 37.



Jean-Paul Gagné  
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine  
Secrétaire d'assemblée